

## LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ AU CARREFOUR DES DROITS PUBLIC ET PRIVÉ DE L'ENVIRONNEMENT

*Sous la responsabilité scientifique des Pr. Philippe Billet et Mathilde Boutonnet-Hautereau*  
Institut de droit de l'environnement (CNRS – UMR 5600 – EVS-IDE) U. Lyon 3  
Jeudi 2 février 2017, à partir de 9h00  
Amphithéâtre Doucet-Bon\* (18 Rue Chevreul, Lyon 7°) (Tram T1, « Rue de l'Université »)  
**Entrée libre mais inscription obligatoire**

### Sous le Haut Parrainage de l'Agence Française pour la Biodiversité

***Matinée sous la présidence du Pr. Gilles J. Martin (9h00-12h00)***

#### **I. – L'OBLIGATION DE COMPENSATION**

##### **Les nouveaux contours de l'obligation de compensation**

- *Le régime juridique de l'obligation de compensation* : Marius Combe, doctorant (EVS-IDE), Bourse ARC environnement Région AURA
- *La pratique de la compensation* : Philippe Thiévent, Directeur de CDC Biodiversité
- *Les faux-semblants juridiques de la neutralité écologique* : Philippe Billet, Professeur à l'Université Jean Moulin, Lyon 3, Directeur de l'Institut de droit de l'environnement (EVS-IDE)

##### **Les nouveaux outils de droit privé de la compensation**

- *Le contrat de compensation* : Marthe Lucas, Maître de conférences à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- *Le marché des unités de biodiversité, quelles perspectives ?* : François-Guy Trébulle, Professeur à l'école de droit de Paris 1
- *La fiducie environnementale* : Me Thibault Soleilhac, Avocat associé, Président d'Hélios Fiducie

#### **Repas libre**

***Après-midi sous la présidence du Pr. Jean Untermaier (14h00-17h00)***

#### **II. – LA REPARATION DU PREJUDICE ECOLOGIQUE**

- *Réparation du préjudice écologique et autres actions en responsabilité civile* : Mathilde Boutonnet-Hautereau, Professeur à l'Université Jean Moulin, Lyon 3 (EVS-IDE)
- *Réparation du préjudice écologique et régime de police administrative* : Marianne Moliner-Dubost, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3 (EVS-IDE)
- *Réparation du préjudice écologique et juge administratif* : Christian Huglo, Avocat honoraire au Barreau de Paris

#### **III. – L'OBLIGATION REELLE ENVIRONNEMENTALE**

- *L'originalité de l'obligation réelle environnementale en droit des biens* : William Dross, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- *Le point de vue de la pratique* : Me Olivier Herrnberger, Notaire
- *L'ancrage territorial des obligations environnementales* : Patrick Janin, Maître de conférences à l'Université Lumière - Lyon 2

**Inscriptions auprès de Mme Alexandra Gasmi [alexandra.gasmi@univ-lyon3.fr](mailto:alexandra.gasmi@univ-lyon3.fr)**

- *Gracieusement mis à disposition par l'Ecole de Notariat de Lyon*